

DISTRIBUTION PAR INDUSTRIE DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU EFFECTUÉS PAR LES PREMIERS PRÉLEVEURS D'EAU DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2013

Secteur d'activité (incluant le code SCIAN)	Quantité annuelle (en millions de litres)
Usines de pâtes et papier, de papier et de carton - 3211	52 659
Réseaux d'aqueduc et systèmes d'irrigation - 22131	11 587
Extraction de minerais d'or et d'argent - 212220	10 698
Fonderie de métaux non ferreux (sauf moulage sous pression) - 331529	8 706
Tous les autres services, transport pipeline - 486990	4 318
Extraction de minerais métalliques - 2122	4 086
Extraction d'autres minerais métalliques - 21229	590
Fabrication de boissons gazeuses et de glace - 312110	253
Pépinières forestières et récolte de produits forestiers - 1132	69
Centres de ski - 71392	64
Scieries sauf usines de bardeaux et bardeaux de fente - 321111	37
Usines de panneaux de copeaux - 321217	7

Note explicative : Conformément au Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (Q-2, r. 14), tous les préleveurs (publics ou privés) de 75 mètres cubes (soit 75 000 litres) d'eau ou plus par jour recensés par le MELCC, prélevant dans une nappe souterraine, un cours d'eau ou un lac, doivent produire une déclaration de prélèvement annuelle. Néanmoins, la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT) note l'absence de plusieurs préleveurs publics d'importance, ce qui laisse présumer que certains préleveurs privés auraient également pu être omis. La SESAT observe que l'application du Q-2, r.14 est incomplète, le ministère pouvant difficilement contraindre un préleveur à installer un compteur d'eau afin de confirmer s'il est effectivement assujéti au règlement.

SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

SOURCE :

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Demande d'accès à l'information en vertu du Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (Q-2, r.14), obtenu par la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT).